

Ces masques qui isolent les malentendants

CORONAVIRUS La lecture labiale est cruciale pour les malentendants. Depuis que le masque est obligatoire dans les lieux fermés et les écoles, il leur devient impossible de communiquer ce qui rend l'apprentissage difficile.

PAR SOPHIE.DORSAZ@LENOUVELLISTE.CH / PHOTO SACHA.BITTEL@LENOUVELLISTE.CH

Dans la cour d'école, ses camarades discutent, rigolent. Elle se poste en spectatrice. Les visages étant masqués, il lui est impossible de lire sur les lèvres et de comprendre ce qui se dit. Cette scène, Léa Glassey la vit régulièrement. Malentendante depuis la naissance à la suite d'une atteinte cochléaire, la jeune femme de Chermignon vit un enfer depuis que le port du masque est obligatoire à l'école, dans les transports publics, les magasins et les espaces clos.



Sur conseil de sa codeuse Mary-Luce Délèze, Léa Glassey, apprentie à la Médiathèque, a collé un pictogramme sur son masque pour sensibiliser les gens à son handicap. SACHA BITTEL/LE NOUVELLISTE

Il y a un grand risque de décrochage scolaire et social pour les personnes malentendantes."

MARY-LUCE DÉLÈZE
CODEUSE

«J'ai le sentiment d'être un fantôme. Cinq jours sur sept, je me retrouve isolée car je ne peux plus lire sur les lèvres. C'est usant et déprimant! C'est comme si vous aviez un casque sur les oreilles et voyiez les gens autour de vous discuter sans rien comprendre», nous explique-t-elle autour d'un café à la Médiathèque de Sion, où elle suit un apprentissage.

Risque de décrochage important

A ses côtés, se tient Mary-Luce Délèze. Son interprète, qui l'aide à capter les informations grâce au langage parlé complété avec les mains, est aussi remontée que désolée de la situation. Depuis peu, il lui est

interdit de travailler en classe derrière une vitre transparente pour aider Léa. L'école professionnelle vaudoise dans laquelle la jeune femme suit les cours pour devenir bibliothécaire impose désormais le masque à tout le monde. Y compris à Mary-Luce, dont la présence se révèle dès lors inutile. «Je comprends que nous devons respecter les mesures sanitaires, mais sans aide, Léa ne peut pas suivre.»

Elle sort de son sac un masque transparent avec lequel elle a

J'ai le sentiment d'être un fantôme. Je ne comprends pas les autres et je ne peux pas participer aux discussions."

LÉA GLASSEY
APPRENTIE BIBLIOTHÉCAIRE
ET MALENTENDANTE

essayé de travailler. Mais après quelques secondes déjà, la vitre est opacifiée par la buée. «Ce n'est vraiment pas idéal...» souffle-t-elle. «Il y a un grand risque de décrochage scolaire et social pour les personnes malentendantes. Elles ont déjà l'habitude de faire semblant, mais là, elles sont complètement isolées.» Timidement, Léa acquiesce. Jusqu'à la semaine passée, un verre ou un dîner entre collègues lui offraient de rares moments de partage. Avec la fermeture des restaurants et cafés, c'est désormais uniquement chez elle qu'elle trouve du réconfort.

En Valais, des solutions au cas par cas

Ce problème, Christophe et Lorianne Darioly, président et secrétaire de l'Association suisse des parents d'enfants déficients auditifs, le connaissent bien. Leur fils a un implant cochléaire et est relié à son enseignant via un micro. «Avec le masque, le son est étouffé. Il entend par ailleurs beaucoup de bruits parasites comme le grésillement ou la respiration», explique Lorianne. «Nous demandons que le prof puisse parfois ôter le masque pour aider un élève déficient auditif, tout en respectant les distances bien sûr.» En Valais, cette solution du cas par cas

reste possible selon Guy Dayer, chef de l'Office de l'enseignement spécialisé. «Notre stratégie serait de nous fournir en masques transparents homologués, ce qui, à ma connaissance, n'existe pas encore. Pour le moment, nous accordons des dérogations aux enseignants spécialisés pour garantir la transmission de la matière. Mais nous avons conscience que ça ne règle qu'une partie du problème pour les élèves malentendants.»

Manque de compréhension

La photographe malentendante Aline Fournier prend régulièrement position sur le sujet. Pour elle, le problème du masque n'est que «l'arbre qui cache la forêt». En formation à l'EDHEA à Sierre, elle suit actuellement les cours en ligne. Pour la moitié des cours, elle bénéficie du soutien de Mary-Luce à domicile. Pour le reste, elle doit tant bien que mal suivre à travers un écran, rendant la lecture labiale impossible. Pour elle, «le problème n'est pas le masque mais l'absence de compréhension, d'empathie, de possibilité de prendre le temps ainsi que la peur de la différence qui mène à l'exclusion. L'effort colossal de suradaptation que l'on fait chaque



COMMENTAIRE
SOPHIE DORSAZ
JOURNALISTE

A la découverte du monde silencieux

Durant mon rendez-vous avec Léa et sa codeuse à la médiathèque, je surarticule, je parle un peu avec les mains. Franchement, ça frise le ridicule. Léa comprend très bien sans que je n'aie besoin de surjouer. Je poursuis mon travail avec une interview de Stéphane Faustinelli, président de la Société des sourds du Valais. Par réflexe, je cherche son numéro de portable sur internet. Sans succès. Nous communiquons donc par mail et il me propose une interview filmée avec son traducteur. «Evidemment! Comment n'y ai-je pas pensé.» Sur l'écran, je suis avec fascination les signes échangés avec son interprète et les expressions sur leurs visages. Sans le son, la communication n'en est pas moins vivante.

Ça peut paraître dingue, mais jusqu'alors, je n'ai jamais été confrontée à ce handicap. Je ne parle pas de la surdité de vieillesse d'un grand-parent à qui il faut parler un peu fort à l'oreille. Je parle de ce handicap invisible qui isole des personnes de tout âge, de tous milieux, les faisant naviguer entre résilience, suradaptation et découragement dans une société à majorité audiste. Quand elles me remercient de leur donner la parole, je leur retourne le propos. S'il y a bien une personne qui a appris de cette expérience et de ces rencontres avec ces personnes tellement bienveillantes malgré ma maladresse, c'est moi. Et ce n'était pas trop tôt...

minute pour tenter de s'intégrer dans la société se voit encore plus entravé. On est à bout. Pour signaler le problème d'audition de Léa, sa codeuse lui a préparé des petits pictogrammes à coller sur son masque. «Au moins, cela attire l'attention et les gens seront peut-être solidaires en enlevant leur masque pour lui parler en respectant la distance.» Car pour Léa, Aline et tant d'autres, la surdité est un handicap invisible.

Vers un sous-titrage des informations liées au Covid

Selon la Société des sourds du Valais, 10 à 15% de la population est touchée par un problème d'audition à des degrés différents. En avril dernier, alors que la première vague de Covid touche de plein fouet le canton, la société écrit au Conseil d'Etat pour demander l'accessibilité aux personnes malentendantes aux conférences de presse en lien avec la crise sanitaire diffusées en direct sur Canal9. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat renvoie la balle au diffuseur afin de «déterminer dans quelle mesure celui-ci peut organiser la présence d'interprètes en langue des signes ainsi que le sous-titrage». Si Canal9 perçoit une enveloppe de l'OFCOM destinée à assurer le sous-titrage de son journal, celle-ci ne lui permet pas d'engager des interprètes en langues des signes pour des événements extérieurs.

«Un pas positif» de la part du gouvernement
Ainsi, portée par Barbara Lanthemann (AdG) une interpellation a été déposée au Grand

Conseil soulignant qu'il n'est pas de la responsabilité du média mais bien de l'Etat d'assurer l'accessibilité de l'information à toute la population. Devant le Parlement, le président du gouvernement Christophe Darbellay a répondu que l'Etat du Valais allait reprendre contact avec la chaîne pour étudier les possibilités et les mesures à entreprendre pour signer et sous-titrer les conférences de presse liées au Covid. Il a ajouté que les quelque 70 communiqués de presse et messages du gouvernement étaient accessibles en tout temps sur le site internet de l'Etat du Valais. Stéphane Faustinelli, président de la Société des sourds du Valais, s'est dit satisfait par la réponse du président du gouvernement. «C'est un pas positif et j'espère que cela débouchera sur des mesures concrètes.» Et d'ajouter: «L'accès à l'information est un droit pour les malentendants au même titre que l'accès à des bâtiments ou des moyens de transport pour les personnes à mobilité réduite.»